

NORVÈGE

1. Titres de séjour délivrés conformément au modèle type

- Oppholdstillatelse
(Titre de séjour)
- Arbeidstillatelse
(Permis de travail)
- Permanent oppholdstillatelse
(Permis d'établissement/Permis de travail et titre de séjour permanent)

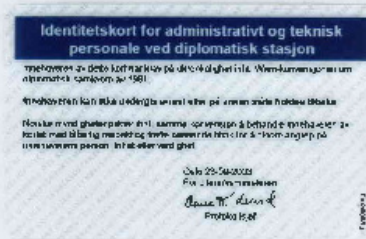
2. Tous les autres documents délivrés aux ressortissants de pays tiers équivalant à un titre de séjour (=pas selon le modèle uniforme)

- Dans les cas où le ressortissant étranger a besoin d'un document de voyage, un des deux documents ci-après peut être utilisé en complément du titre de séjour, du permis de travail ou du permis d'établissement:
 - un document de voyage pour réfugié («Reisebevis» - couleur verte),
 - un passeport d'immigrant («Utlendingspass» - couleur bleue).

Le titulaire d'un de ces documents de voyage est assuré d'être autorisé à entrer de nouveau sur le territoire norvégien pendant la durée de validité du document.

- Cartes délivrées aux ressortissants des États membres de l'UE/EEE/AELE ainsi qu'aux membres de leur famille ressortissants d'un État tiers:
 - Oppholdskort for familiemedlem til EØS-borger
(Carte de séjour pour les membres de la famille de ressortissants des États membres de l'UE/EEE/AELE)
 - Oppholdskort for familiemedlem til EU/EØS/EFTA-borger
(Carte de séjour pour les membres de la famille de ressortissants des États membres de l'UE/EEE/AELE)
 - Oppholdskort for tjenesteytere eller etablerere tilknyttet et EØS-foretak
(Carte de séjour pour les prestataires de services ou créateurs d'entreprise dont l'entreprise est établie dans un autre État membre de l'UE/EEE/AELE)
 - Varig Oppholdsbevis for EØS-borgere
(Titre de séjour permanent pour les ressortissants des États membres de l'UE/EEE/AELE)
 - Varig Oppholdskort for familiemedlem til EØS-borger

Identitetskort for ambassadepersonale



Identitetskort for utsendte konsulter

